

Précisions suite a la rencontre des formateurs à Chambéry

♦ Page 247 6^{ème} degré Barres

Les ATR et Tour ARR libre ne sont bonifiés qu'une seule fois et dans l'ordre chronologique.

L'élan circulaire en AR doit être effectué jbes tendues **pendant au moins $\frac{3}{4}$ de tour** pour être comptabilisé en Difficulté 6^{ème}.

♦ Page 266 Directives Techniques pour les 6^{ème} degré Barres

Contre mouvement

Manque de position carpée avant reprise de BS : 0.10/0.30 pt

Pointes des pieds vers BS en avant de la barre : 0.10 pt

Position des épaules avant de saisir la barre : au niveau de BS : SP

légèrement au dessous de BS : 0.10 pt

vraiment au dessous de BS : 0.30 pt

Retrait et shushunova

Appui libre : 0.30 pt

Bassin en dessous des épaules : 0.30 pt

♦ Code catégorie 2

Le retrait avec pose de pieds est une difficulté A_{FSCF}.

Les pénalités en barres pour « frôler le sol » ou « frôler l'agrès » n'existent plus. Il ne reste que les pénalités pour heurter l'agrès (0.50 pt) et heurter le sol (1.00 pt).

ERRATAS

♦ Page 182 5^{ème} degré Barres Aînées-Jeunesses

5.4 Tour facial AR

Sans arrêt, **élan des jbes en AR** pour effectuer un **tour facial AR**

♦ Pages 119 1^{er} degré Poutre Poussins

1.2 Le symbole de la position quadrupédique est :



♦ Page 122 2^{ème} degré Poutre Poussins

2.5 Attitude : modification des figurines



◆ Page 123 3^{ème} Poutre Poussins
3.3 Chorégraphie : modification des figurines



◆ Page 126 4^{ème} Poutre Poussins
4.2 Chorégraphie : modification des figurines



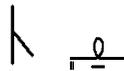
Ajouter le symbole



◆ Page 126 4^{ème} Poutre Poussins
4.3 Saut écart antéropostérieur : modification des figurines



Les symboles deviennent :



◆ Page 127 4^{ème} Poutre Poussins
4.5 ATR jbes écartées
Nouvelle exigence technique : la 1^{ère} jbe doit dépasser la verticale

◆ Page 191 Tableau des fautes générales en Poutre Jeunesses/Aînées
Ajouter : manque de liaison entre 2 éléments acrobatiques : 0.50 pt

◆ Page 192 1^{er} degré Poutre Jeunesses
1.2 Position quadrupédique
Le symbole est :



Modifications des figurines



◆ Page 193 1^{er} degré Poutre Jeunesses
1.4 Préparation de saut
La 4^{ème} exigence technique devient : abaisser les bras latéralement

◆ Page 196 3^{ème} degré Aînées-Jeunesses
Tremplin oblique, au 3/4 de la poutre à l'opposé de la sortie
Départ : latéral à la poutre, dos à la sortie

Tous les déplacements se font sur 1/2 pointes

3.1 Entrée

- Avec ou sans élan, poser main G puis main D sur poutre, par appui du bras G et impulsion du pied G, élever jbe D tendue au dessus de la poutre, par 1/2 s'établir au siège transversal, en déplaçant main G près de main D en prise radiale

◆ Page 198 3^{ème} degré Poutre Aînées-Jeunesses

3.7 Chorégraphie

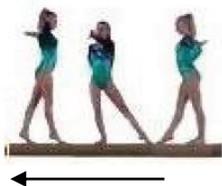
- Avancer jbe G et basculer à la 1/2 fente AV G, bras en couronne, bras D à l'horizontale latérale
- S'établir jbe G tendue sur 1/2 pointe, pied D pointé au genou G, bras verticaux, **position tenue**
- Pointer pied D devant pied G bras libres
- 1/2 tour sur 2 pieds sur 1/2 pointes, bras libres

Modification des figurines



◆ Page 198 3^{ème} degré Poutre Aînées-Jeunesses

3.8 Sauts en liaison : modification des figurines



◆ Pages 203 ET 209 5^{ème} degré Aînées-Jeunesses

5.4 Liaison de 2 sauts différents (au choix saut groupé, écart antéropostérieur, sissonne, cosaque)

◆ Page 211 5^{ème} degré B Aînées-Jeunesses

5.9 Acrobaties au choix

Souplesse AR

- Déplacements libres
- 1/2 tour sur 2 pieds sur 1/2 pointes, bras libres
- Pointer pied en AV, bras à la verticale, **souplesse AR**, arrivée jbes tendues sur 1/2 pointes, bras à l'oblique AV

OU

Roue pied-pied

- Déplacements libres
- Pointer pied en AV, bras à la verticale
- Avancer le pied AV pour s'établir à la 1/2 fente AV, bras dans le prolongement du corps
- **Roue pied-pied**, arrivée jbes tendues sur 1/2 pointes, bras à l'oblique AV

◆ Page 212 5^{ème} degré B Aînées-Jeunesses

5.10 Sortie salto AR groupé

Sans arrêt, sortie **salto AR groupé**, réception à la station faciale, jbes mi-fléchies, bras libres

◆ Page 240 Tableau des Fautes Générales en 6^{ème} degré

Fautes spécifiques en poutre et sol

Ajouter : **marche pied à plats : chq.f. 0.10 pt**

LES GRANDS CHANGEMENTS DU PF

COUPES NATIONALES

POINTS DE QUALIFICATION POUR 2018

Nous choisissons de ne pas poursuivre sur le mode qualifications des années antérieures afin de mieux gérer le nombre de gymnastes c'est-à-dire 200 gymnastes soit 100 gymnastes par catégorie (SENIOR/ESPOIR).

Nous ne modifions pas l'accès aux ½ Finales mais nous aménageons la catégorie cadette en proposant une catégorie cadette 1^{ère} année rattachée à la catégorie ESPOIR et une catégorie cadette 2^{ème} année rattachée à la catégorie SENIOR.

Nous pensons que cette double catégorie nous permettra de répartir de manière plus égale les 2 championnats.

Nous maintenons les points d'accès aux ½ Finales 2017

SENIOR /JUNIOR	CADETTES 2 ^{ème} année	CADETTE 1 ^{ère} année	MINIME	BENJAMINE
38	38	38	36	35

NOUVEAU SCHEMA POUR L'ACCES AUX FINALES 2018

La commission nationale de gymnastique féminine propose un nouveau mode de qualification aux finales avec un classement vertical comme suit :

COUPE ESPOIR :

Benjamines : 4 premières de chaque zone puis les 12 suivantes des 3 zones = 24

Minimes : 8 premières de chaque zone puis les 22 suivantes des 3 zones = 46

Cadettes 1^{er} année : 4 premières de chaque zone puis les 10 suivantes des 3 zones = 22

Total : 92 Gymnastes + les tirées par les équipes

COUPE SENIOR :

Cadettes 2^{ème} année : 4 premières de chaque zone puis les 10 suivantes des 3 zones = 22

Juniors : 5 premières de chaque zone puis les 12 suivantes des 3 zones = 27

Séniors : 8 premières de chaque zone puis les 22 suivantes des 3 zones = 46

Total : 95 Gymnastes + les tirées par les équipes

En cas d'ex-aequo, toutes les filles seraient qualifiées.

Nous savons qu'actuellement nous avons 10 dérogées et une vingtaine de filles tirées par les équipes.

POINTS POUR LES DEROGATIONS : PAS DE MODIFICATION

SENIOR/JUNIOR	CADETTE	MINIME	BENJAMINE
40,50	40	39,50	38

EQUIPES REGIONALES (EX LIGUES) LA CONSTITUTION ET LA QUALIFICATION

La dénomination « équipes de ligue » disparaît. Les commissions techniques régionales doivent définir le nombre d'équipes possibles pour leur région.

- Les régions peuvent présenter une ou plusieurs « équipes de région » (5 à 6 gymnastes) lors des ½ Finales en fonction du nombre de gymnastes qualifiées au 1^{er} tour. Le nombre maximal d'équipes en région engagées aux ½ finales ne pourra être supérieur au nombre des anciennes équipes de Ligue 2017.

- **EXEMPLE** : une région (Franche Comté Bourgogne) constituée de 2 anciennes ligues pourra proposer 2 équipes régionales aux 2 premiers tours : équipe régionale de Franche Comté et équipe régionale de Bourgogne. Mais elle ne pourra pas présenter une équipe régionale FC et une équipe régionale Bourgogne en ½ finales et fusionner les deux en Finales (et constituer une équipe régionale FCB)

- Les commissions techniques régionales qui présenteront 1 ou plusieurs équipes devront garder la même appellation sur toute la compétition et les deux coupes (des ½ Finales à la Finale nationale) et les gymnastes constituant l'équipe devront appartenir à l'identité géographique définie dans l'appellation de l'équipe.

INDIVIDUELS NATIONAUX

POINTS DE QUALIFICATION DE 2018

Augmentation d'1pts pour le Catégories 1 (Sénior, Junior, Cadette, Minime et Benjamine)
Augmentation d' ½ point pour les Catégories Fédérales (Honneur et Avenir)

HONNEUR	AVENIR	SENIOR /JUNIOR	CADETTE	MINIME	BENJAMINE
46	44	39	39	38	37

RENOVATION 6EME DEGRE

- Le retrait avec appui des pieds est retiré (cette difficulté sera inscrite au code cat 2 afin qu'elle puisse entrer dans la composition du mouvement comme Autre Difficulté)
- EC1 qui change : 1 changement de barres exécuté par une Diff 6^{ème}
- Création d'une nouvelle famille « **Elans circulaires** » composée de 2 éléments : élan circulaire en AR jambes tendues et contre-mouvement
- Les sorties : Salto AR groupé ou tendu avec ½ tour : + 0.30 pt
- La famille « Grands tours » devient « Tours »

- En poutre, le saut carpé en position latérale est bonifié à 0.50 pt
- Liaison de 2 sauts Diff 6^{ème} : liaison bonifiée à 0,30 pt

- Le shoushou et le saut groupé 2 tours sont retirés
- Rajout du saut écart antéro postérieur 1 tour qui sera bonifié à 0.50 pt